

SECTION CANTAL

| |
|---|
| COMPTE RENDU CAPL n° 2 du 18/07/2014 |
|---|

Représentants de l'Administration :

M. Alain DEFAYS,
M. Mathieu PAILLET,
M. Didier SAIGNIE,
Mme Sandrine GLISE ,
Mme Josette BOYER.

Représentants du personnel :

M. Marc VELAY, Solidaires Finances Publiques, titulaire.
Mme Christine ESCURE, Solidaires Finances Publiques, suppléante.
Mme Isabelle MARRONCLE, Solidaires Finances Publiques, titulaire.
M. David SERRE, Solidaires Finances Publiques, suppléant.

Mme Sylvie FRIAA, CGT, titulaire.
M. Karl FICOT,CGT, suppléant.

M. Thierry DE CARVALHO, FO titulaire.

Mme Claire LASSERRE, titulaire, sans étiquette.

expert :

M. Luc WAY (CGT Finances Publiques)

Mme JBIRANE Fouzia et Mme Sylvie FRIAA (CGT-Finances Publiques) assurent les fonctions de secrétaire et secrétaire-adjoint de la réunion.

Ordre du jour :

- approbation du procès verbal de la CAPL n°2 du 14/11/2013 (liste d'aptitude de C et B).
- mouvement local des contrôleurs de la filière Fiscale
- mouvement local des contrôleurs de la filière gestion publique.

1/ Approbation du Procès verbal de la CAPL du 14 novembre 2013 (Liste d'aptitude de C en B).:

le PV a été approuvé à l'unanimité.

Solidaires Finances Publiques lit une déclaration liminaire reproduite en annexe du présent document.

2 / Information relative aux règles d'affectation nationales des contrôleurs :

Les organisations syndicales regrettent la tenue tardive de la CAPL , ce qui pose problème pour l'installation des collègues venant de l'extérieur. Elles déplorent la continuation des suppressions de postes. Elles demandent que les postes soient pourvus à l'ancienneté administrative par opposition au positionnement précaire des agents (postes ALD).

Le Directeur regrette également la tenue tardive de la CAPL qui résulte de la connaissance tardive du mouvement national (09/07/2014), avec seulement un délai d'une semaine indispensable à la bonne organisation de la CAP au niveau local.

Il précise que l'ordre du jour est celui de l'affectation des postes et non des suppressions, que la situation des effectifs est meilleure pour la catégorie B que pour la catégorie C.

Les départs en retraite ont été plus importants que les prévisions faites au niveau national comme au niveau départemental.

Solidaires Finances Publiques insiste sur un recrutement indispensable alors que les missions de la DGFIP devraient être considérées comme prioritaires. Le syndicat déplore que les postes vacants n'aient pas été communiqués aux agents par la Direction pour rédaction des fiches de vœux comme de tradition.

En réponse, M. DEFAYS indique que cela permet aux agents de ne pas limiter leurs demandes aux seuls postes vacants.

Il constate que certaines structures au niveau départemental souffraient de vacances et que cela se règle petit à petit, sauf sur quelques petites structures. Il espère un mouvement C complémentaire significatif et exprime sa volonté de garder une équipe de renfort forte permettant de combler au mieux les vacances de postes.

3 / Présentation du mouvement local des contrôleurs filière fiscale :

affectation des agents ayant présenté une fiche de vœux (soumis au vote de la CAPL):

- ESCURE Alain : SPF AURILLAC.
- GOLAB Lydie : SIP AURILLAC.
- LARROUSSINIE Christian : SPF AURILLAC.
- LASSERRE Claire : SIE AURILLAC.
- SENAUD Valérie : SIP AURILLAC.
- VEYLET Laurent : SIE AURILLAC.

Vote :

- Pour (parité administrative).
- Contre (2 : Solidaires Finances Publiques).
- Abstention (1 : FO-DGFIP).
- Ne participe pas au vote : 2 (1 - sans étiquette) (1 – CGT Finances Publiques).

Pour information de la CAPL : positionnement des ALD et EDRA du département :

- ANGLADE Catherine : DIRECTION – Services de Direction (pas de changement).
- ARNAUD Catherine : EDRA CANTAL - Renfort SIP AURILLAC (pas de changement).
- BERTRAND Béatrice : ALD AURILLAC (pas de changement).
- CHARLAINE Bernadette : ALD MAURIAC (pas de changement).
- PELLET Christian : EDRA AURILLAC – Direction Pôle Gestion Fiscale (pas de changement).
- SERRE David : ALD CANTAL – renfort SIP -SIE MAURIAC – CSP (pas de changement).
-

4 / Présentation du mouvement local des contrôleurs filière gestion publique :

affectation des agents ayant présenté une fiche de vœux (soumis au vote de la CAPL):

- BRUEL Candélaría : Trésorerie Principale AURILLAC.
- VEYREVEZE Jérôme : Trésorerie Principale AURILLAC.

Pour information de la CAPL :

- ANDRIEU Philippe : Direction Comptabilité.

Vote :

- Pour (parité administrative).
- Contre (2 : Solidaires Finances Publiques).
- Abstention (1 : FO-DGFIP).
- Ne participe pas au vote : 2 (1 - sans étiquette) (1 – CGT Finances Publiques).

A l'issue de la CAPL, est évoquée la situation des collègues gestion publique promus B qui n'ont pas obtenu le département du Cantal au mouvement national de mutation. Il est redit, comme à la CAPL n°2 du 14/11/2013, que les agents promus doivent faire des choix suffisamment larges au niveau géographique pour éviter une affectation d'office dans un département non demandé.

La séance est levée à 15h30.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES
SECTION CANTAL

**Déclaration liminaire des représentants des personnels de
Solidaires Finances Publique élus à la CAP Locale n° 2
CAP Locale d'affectation 2014 des contrôleurs**

Monsieur le Président,

Pour Solidaires Finances Publiques, il faut stopper les suppressions d'emplois et mettre l'accent à long terme sur les recrutements indispensables pour le bon fonctionnement des services.

La baisse des emplois à la DGFIP a été drastique depuis 2002 avec plus de 30.000 suppressions.

Alors que les missions de la DGFIP devraient être qualifiées de prioritaire, la logique de suppression d'emplois demeure.

Avec cette pénurie imposée, il devient impossible de remplir nos missions de service public, la grogne et le mal être des agents augmentent parallèlement à la dégradation des conditions de travail. La cause principale du stress est due, avant tout, à l'augmentation de la charge de travail.

Concernant cette CAP, Solidaires Finances Publiques réaffirme que l'attribution des postes doit se faire sur la base de la demande des agents, départagés entre eux par l'ancienneté administrative.

Nous déplorons, au niveau local, que l'implantation des postes par services ainsi que les postes vacants n'aient pas été communiqués aux agents pour la rédaction des fiches de vœux.

Comme nous l'avons déjà indiqué lors de la précédente CAP de mutation, nous souhaiterions que l'administration communique officiellement les décisions de gestion qu'elle entend prendre sur l'affectation des ALD, des EDRA et des éventuels détachements.

Nous terminerons par notre explication de vote. Compte tenu des volumes de suppressions d'emplois, de leurs conséquences et de la situation des services et des effectifs, Solidaires Finances Publiques, tant au niveau national qu'au niveau local, émet un vote « contre ».